



0037

COMMUNIQUE

1. Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance du public, que *le complexe Horticole d'Agadir relevant de l'Institut Agronomique Hassan II de Rabat en partenariat avec l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI)*, met à la disposition du Burkina Faso, une (01) place pédagogique assortie d'une bourse pour des études de **master en Aménagement Paysager Durable et Réhabilitation des Espaces Dégradés (APDRED)** au titre de l'année académique 2025-2026.

2. Conditions de candidature

Les candidats à cette formation doivent remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité burkinabè ;
- être âgé de 27 ans au plus à la date du 1^{er} septembre 2025 ;
- être titulaire d'une licence ou d'un diplôme équivalent avec une moyenne supérieure ou égale à 12/20 dans les domaines suivants :
 - ✓ Architecture du paysage ;
 - ✓ Aménagement des espaces verts ;
 - ✓ Biologie ;
 - ✓ Urbanisme ;
 - ✓ Environnement ;
 - ✓ Écologie ;
 - ✓ Géographie.

En outre, les éventuels candidats devront justifier des prérequis académiques suivants :

- Aménagement paysager (conception paysagère, projet de paysage) ;
- Connaissance des végétaux ;
- Infographie paysagère (logiciels AutoCAD, Photoshop, Illustrator) ;
- Dessin et représentations graphiques.

3. Composition du dossier de candidature

Tout dossier de candidature doit comporter les **fichiers scannés** de toutes les pièces suivantes :

- la fiche de candidature renseignée à télécharger sur la plateforme CampusFaso : www.campusfaso.bf ;
- une demande d'inscription motivée comportant le numéro de téléphone et l'adresse e-mail du candidat ;
- un curriculum vitae avec photo ;
- un portfolio (obligatoire uniquement pour les étudiants ayant suivi des études en Architecture du paysage et en aménagement des espaces verts) ;
- l'original de l'extrait d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
- l'original du certificat de nationalité burkinabè ou l'original de la copie certifiée conforme du certificat de nationalité burkinabè, ou encore la photocopie légalisée de l'un de ces deux documents ;
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ou de l'attestation de succès du baccalauréat ;
- une photocopie légalisée de l'attestation ou du diplôme de la licence ou diplôme équivalent ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des trois (03) dernières années d'études comportant les moyennes semestrielles ou annuelles ;
- une photocopie légalisée du passeport ;
- un certificat médical justifiant l'aptitude physique et mentale du candidat pour poursuivre les études au Maroc dans ladite formation.

4. Procédure de dépôt en ligne du dossier

Les candidats à cette bourse doivent soumettre leurs dossiers de demande de bourse sur la plateforme CampusFaso à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf.

Pour la procédure, une fois connecté à la plateforme CampusFaso, le candidat doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) s'il n'en a pas. Il doit s'assurer de conserver soigneusement son mot de passe de connexion qu'il recevra par email ;
- se connecter à son compte INE à l'aide de son identifiant (INE) et du mot de passe reçu par email ;
- cliquer sur la rubrique « Bourse » pour accéder à l'espace de dépôt de son dossier de candidature à la bourse ;
- renseigner tous les champs et **charger les scans de toutes les pièces constitutives** du dossier de candidatures aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

Tout dossier de candidature doit être déposé en ligne du **12 au 31 mai 2025** jusqu'à 23 heures 59 minutes sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique « Bourse ».

5. Recommandations pour le dépôt en ligne des dossiers

Le candidat doit s'assurer :

- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de disposer d'une bonne connexion ;
- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de scanner de manière lisible toutes les pièces requises; vérifier que la taille maximale de chacune des pièces scannées (fichiers) et à joindre au dossier ne dépasse pas cinq (05) Mégaoctets (Mo) ;
- d'enregistrer son dossier avant la date limite de dépôt des candidatures ; **se reconnecter après le dépôt pour vérifier que son dossier est bien complet et que toutes les pièces ont été bien chargées dans les champs appropriés de l'espace de candidature ;**
- d'avoir reçu un email de confirmation, après avoir soumis avec succès sa candidature ; **la réception de l'email de confirmation ne garantit pas la conformité du dossier aux termes du communiqué mais indique que le dossier a été effectivement déposé.**

6. Conditions et modalités d'examen du dossier

- Les dossiers de candidature seront examinés en tenant compte de la moyenne de tous les semestres du cycle.
- **Seuls les relevés de notes comportant une moyenne semestrielle ou annuelle seront pris en compte.**
- En raison du quota limité de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la compétition que les candidats remplissant les conditions et disposant des pièces ci-dessus mentionnées au moment des travaux de la Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stages (CNBES).
- La CNBES présentera à la partie marocaine deux (02) candidats pour la sélection finale.
- Tout dossier **incomplet**, même valablement déposé avec réception par le candidat d'un email de confirmation **ne sera pas examiné.**
- **Les candidats ayant déjà bénéficié de la bourse nationale pour un niveau d'études donné ne sont pas éligibles s'ils postulent pour le même niveau d'études.**
- Tout dossier de candidature d'un **étudiant déjà attributaire de l'aide ou d'un prêt FONER**, ou toute autre bourse ou autre financement en cours de validité **ne sera pas examiné.**
- **Tout salarié du public ou du privé qui candidate s'expose à des poursuites judiciaires conformément aux lois en vigueur.**

7. Complément de dossier pour les candidats retenus

Tout candidat retenu pour cette bourse devra déposer un **complément physique de son dossier** à la Direction Générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGCOB ex CIOSPB), au plus tard deux semaines après la diffusion des résultats. Ce complément est composé de deux (02) exemplaires des documents suivants :

- une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- la version physique (papier) de chaque pièce du dossier de candidature jointe sur la plateforme CampusFaso ;
- deux (02) photos d'identité récentes ;
- une chemise cartonnée (ne rien écrire dessus).

P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général

Pr Samuel PARE

*Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques*

